

PANEL MEMBER INFO

Chers participants au Mediapulse Media Panel,

Dans un monde en pleine mutation, les données sont depuis longtemps devenues la plus précieuse des ressources. Le big data, l'intelligence artificielle (IA) et les nouvelles technologies offrent en effet des possibilités fascinantes et rendent de nombreux processus plus rapides et plus efficaces. La plus grande diligence est toutefois de mise lorsqu'il s'agit de données personnelles. Car la quantité croissante de données collectées et traitées ainsi que l'utilisation de technologies de pointe soulèvent des questions importantes sur la protection des données et la préservation de la sphère privée.

En tant que société spécialisée dans les études de marché, nous avons un rôle particulier à jouer dans la mesure où nous devons concilier innovation et responsabilité. Chez Kantar Media, nous prenons cette mission très au sérieux. Dans cette newsletter, nous vous indiquons comment nous procémons pour garantir la protection de vos données à l'ère de l'IA et du big data, quelles mesures nous mettons en place et pourquoi le renouvellement de l'accord de confidentialité a été nécessaire.

Dans les pages suivantes, vous découvrirez comment Kantar Media garantit la protection des données du panel dans le cadre de l'étude de marché réalisée sur mandat de Mediapulse et de l'Office fédéral de la communication. Il est essentiel pour nous que vous sachiez en tout temps

comment vos données sont traitées. Nous tenons à ce que vous vous sentiez en sécurité et protégés lorsque vous nous fournissez de précieuses informations sur l'utilisation des médias en Suisse.

Nous vous remercions de votre confiance, qui constitue la base d'une recherche efficace et orientée vers l'avenir. Ensemble, nous façonnons l'image de la consommation des médias en Suisse dans le plus strict respect de la protection des données.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration et vous remercions sincèrement de votre soutien.

Avec nos meilleures salutations,
L'équipe Kantar Media



SÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

La protection de vos données constitue pour nous une priorité. C'est pourquoi nous enregistrons et traitons toutes les informations personnelles uniquement dans des systèmes sécurisés et cryptés. Tout ce que vous nous confiez dans le cadre de l'étude, nous le traitons avec le plus grand soin et selon les normes les plus strictes en matière de sécurité et de protection des données. Notre équipe suit régulièrement des formations afin de traiter en tout temps vos données de manière responsable et dans le respect des prescriptions légales en vigueur. Les données d'utilisation sont transmises chaque jour à notre mandant Mediapulse sous une forme anonymisée.

Chaque seconde de consommation médias compte!

Nos appareils de mesure enregistrent à la seconde près quels contenus médias sont consommés dans votre ménage et sur quel appareil. Chaque mesure contribue à dresser un tableau aussi précis et complet que possible du paysage médiatique en Suisse. Il est donc important que les quelque 2100 ménages qui participent à notre panel nous fournissent des données exhaustives, y compris sur la composition du foyer et ses centres d'intérêt. Pour mieux comprendre ce processus, on peut imaginer une prairie fleurie, comme celle représentée sur la première page de la présente newsletter : de près, on distingue nettement les différentes fleurs, leur forme et leurs couleurs. Chaque détail correspond à une information du panel enregistrée par Kantar Media. Pour autant, notre mandant ne peut pas distinguer chaque fleur. Il n'a qu'une vue d'ensemble de la prairie. Et plus celle-ci comptera de fleurs, plus le tableau sera complet et pertinent. Chaque participation à notre panel est donc importante, la vôtre également!

Renouvellement de la déclaration de confidentialité (NDA)

Dans le cadre de la révision de nos directives en matière de sécurité des données, nous avons aussi mis à jour notre déclaration de confidentialité (Non Disclosure Agreement, NDA). La NDA régit les obligations de confidentialité réciproques applicables pour protéger à la fois vos données personnelles et le contenu de nos études.

Ce qui change :

- **Mise à jour des bases juridiques :** adaptation à la législation en vigueur sur la protection des données pour une sécurité accrue.
- **Explication transparente de la méthode de mesure :** quel appareil de mesure enregistre quelle consommation média et comment.
- **Informations détaillées sur l'utilisation des données :** à quelles fins vos données sont-elles utilisées et pourquoi c'est important.
- **Renforcement des droits en matière de protection des données :** informations plus claires sur votre droit d'accès à vos données et votre droit à l'effacement de ces dernières.
- **Données concrètes sur la conservation des données :** quelle est la durée de conservation des données et quand elles sont supprimées.

Ce qui ne change PAS :

- **Appareils de mesure :** aucun nouvel appareil n'est ajouté et les appareils existants continuent de fonctionner de façon automatisée en arrière-plan.
- **Engagement :** participer au Mediapulse Media Panel reste pour vous simple et facile.
- **Mesures incitatives :** vous continuez de recevoir régulièrement des bons pour vous remercier de votre participation.

Prochaines étapes :

- Certains ménages qui ont commencé à participer à l'étude après le 28 avril 2025 ont peut-être déjà reçu et signé la nouvelle NDA. Dans ce cas, vous n'avez aucune démarche à entreprendre et nous vous remercions de votre confiance.
- Tous les autres ménages recevront la NDA par courrier ou par e-mail lors de la prochaine prise de rendez-vous pour la visite d'un technicien. Veuillez prendre un peu de temps pour lire le document, le signer et nous le retourner. Si vous souhaitez recevoir la NDA avant le prochain rendez-vous avec notre technicien, n'hésitez pas à nous contacter.

Que se passe-t-il si votre ménage ne signe pas la NDA?

- Pour continuer à participer activement au Mediapulse Media Panel, vous devez signer la nouvelle NDA.
- Si vous ne le faites pas, nous devrons malheureusement fixer un rendez-vous afin que notre technicien vienne désinstaller les appareils se trouvant dans votre foyer. Votre participation au panel prendrait ainsi fin et vous ne recevriez plus de bons de notre part. Nous serions bien entendu très heureux que vous restiez dans notre panel, car votre participation est précieuse, aussi bien pour nous que pour la recherche sur la consommation médias en Suisse.

Si vous avez des questions ou besoin d'éclaircissements, vous pouvez à tout moment nous envoyer un e-mail à l'adresse privacy@kantar.ch. Nous vous renseignerons volontiers.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER!

- › N'oubliez pas, lorsque vous regardez la télévision, même durant une courte période, **d'annoncer** au moyen de la télécommande **toutes** les personnes qui se trouvent dans la pièce et qui regardent la télévision.
- › Si vous partez en vacances, n'oubliez pas d'appuyer sur la **touche vacances** de la télécommande ou de nous envoyer un message directement via l'écran de l'appareil de mesure. Veuillez toutefois **ne pas débrancher** vos appareils de mesure de la consommation TV et en ligne pendant les vacances.
- › Pensez également à nous **signaler les changements intervenus au sein de votre foyer** en ce qui concerne les personnes qui le composent ou les appareils (TV, smartphones, ordinateurs portables, tablettes, etc.). Lorsque vous transmettez l'un de ces appareils à un autre membre de votre ménage, il est également important que vous nous le signaliez.
- › Assurez-vous à la maison que votre smartphone / ordinateur portable / tablette est bien **connecté à votre réseau Wifi/WLAN**. Ce n'est qu'ainsi que votre consommation en ligne pourra être correctement mesurée.

Les heureux gagnants de notre concours d'été:

Nous organisons deux fois par an un grand concours. Trois personnes seront tirées au sort et se verront remettre chacune un bon Coop ou Migros d'une valeur de CHF 500.

Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréates du concours d'été 2025 :
Josef F., Chantal P., Paola Z.

NOUS NOUS PRÉSENTONS



David Honsberger travaille chez Kantar Media depuis début 2013 et est responsable du traitement des données dans son ensemble, de l'enregistrement des données d'utilisation par les appareils de mesure jusqu'à la livraison de ces dernières à Mediapulse. Cela fait plus de 19 ans qu'il est responsable du service informatique. Son parcours professionnel repose sur plusieurs années d'expérience en tant qu'ingénieur système et sur une formation en informatique de gestion. David Honsberger vit avec son épouse et leurs deux enfants dans un cadre verdoyant près de Soleure.

David Honsberger, Production Manager

En tant que responsable IT/Production, vous êtes l'un des trois délégués à la protection des données chez Kantar Media Switzerland.

En quoi consistent vos activités?

Dans mon rôle de délégué à la protection des données, je suis responsable des aspects techniques et opérationnels liés à la protection des données. Cela comprend la mise en œuvre des mesures de sécurité informatique, telles que la gestion des accès, le cryptage et la surveillance des systèmes. Je veille à ce que nos processus IT soient conformes à la protection des données et j'accompagne les projets selon le principe du «Privacy by Design» qui veut que la protection des données soit prise en considération dès la conception et le développement des logiciels et du matériel informatique destinés au traitement des données. J'apporte aussi mon soutien pour les questions concernant le droit d'accès aux informations et la suppression de ces dernières. Enfin, je collabore étroitement avec les autres responsables de la protection des données afin de garantir le respect du Règlement général sur la protection des données (EU-RGPD) et de la loi suisse sur la protection des données.

Comment sécurisez-vous les données

des participants au panel?

La sécurité des données des participants à notre panel constitue pour nous une priorité absolue. Notre infrastructure est hébergée dans trois centres

de calcul ultramodernes en Suisse qui sont soumis aux exigences les plus strictes, par exemple en matière de contrôle d'accès multiniveaux ou de vidéosurveillance.

En parallèle, nous mettons en œuvre des mesures globales de sécurité virtuelle. L'accès aux systèmes et aux données est strictement basé sur les rôles, si bien que seuls les collaborateurs autorisés peuvent accéder à des données sensibles.

Les mises à jour de sécurité régulières, les audits internes et les formations des collaborateurs nous permettent également de maintenir en tout temps nos normes de sécurité à un niveau élevé et de les adapter en continu aux nouvelles conditions.

Pourquoi est-ce important pour vous de communiquer ouvertement sur le traitement des données personnelles?

Tout simplement parce que la transparence constitue la base de la confiance et qu'elle permet aux participants au panel de prendre des décisions éclairées concernant leurs données. Les participants doivent savoir exactement pourquoi et comment leurs données sont utilisées s'ils souhaitent faire valoir leurs droits et avoir la certitude que leur vie privée est respectée et protégée.